

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01601

Numéro SIREN : 538 313 867

Nom ou dénomination : 2 IT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008860

Expéditeur :

Greffe du Tribunal de Commerce
CS 50228 36 rue de la Résistance
42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/008860**
n° de gestion : **2011B01601**
n° SIREN : **538 313 867 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le
23/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 IT SOLUTIONS - Société par actions simplifiée

19 rue de L'innovation 42000 Saint-etienne -FRANCE-

Date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



764817



764817

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 19 RUE DE L'INNOVATION		42000 ST ETIENNE			
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/>			
Numéro SIRET* 53831386700037					
		GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE			
		Brut ST-ETIENNE			
		Exercice N clos le 31/12/2019			
		N-1 31/12/2018			
		Amortissements, provisions			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)	AA	008860	23 SEP. 2020		
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX	11 10	1601		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 381	AG 23 719	5 661	
Fonds commercial (1)	AH	221 324	AI	221 324	213 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	201 565	AS 170 414	31 150	33 379
Autres immobilisations corporelles	AT	604 966	AU 309 631	295 335	194 037
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	160	BE	160	170
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	26 650	BI	26 650	9 150
TOTAL (II)	BJ	1 084 045	BK 503 765	580 281	449 736
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	392 776	BU	392 776	166 209
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 313 040	BY 91 522	1 221 519	1 081 237
Autres créances (3)	BZ	116 827	CA	116 827	181 195
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		40 057
Disponibilités	CF	1 330 284	CG	1 330 284	1 530 710
Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 375	CI	6 375	17 321
TOTAL (III)	CJ	3 159 302	CK 91 522	3 067 780	3 016 730
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 243 347	IA 595 286	3 648 060	3 466 466
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR 109 799
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

DIVERS

Credat Group

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	529 496	461 073	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	402 834	368 432	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 482 331	1 379 505	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	27 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	27 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	133 909	183 234	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3 158	349 457	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 109 233	739 680	
	Dettes fiscales et sociales	DY	551 775	512 709	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	25 105	2 190	
	Autres dettes	EA	28 441	20 870	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	287 108	278 819	
TOTAL (IV)	EC	2 138 730	2 086 960		
Ecarts de conversion passif *	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 648 060	3 466 466		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 055 897	1 954 015		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 490 903	FB		FC	4 490 903	3 219 486	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 550 750	FH		FI	2 550 750	2 423 630
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 041 653	FK		FL	7 041 653	5 643 116	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	42 245	33 729	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 412	64	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 085 310	5 676 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 142 319	2 257 815	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(226 567)	(48 927)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	618 293	590 706	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	975 513	840 220	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 235	46 580	
	Salaires et traitements*					FY	1 301 630	1 027 929	
	Charges sociales (10)					FZ	439 633	321 048	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	108 811	114 197
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	39 456	17 029
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)						GE	2 359	5 204	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 463 681	5 171 800	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	621 629	505 109	
opérations et transferts	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 542	20 380	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	9 943		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	28 485	20 380	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		6 612	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 356	4 473	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 356	11 085	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21 129	9 294	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	642 758	514 403	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	126
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 190
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	43 750
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 876
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 360
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	27 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	27 703
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(34 180)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	50 000
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	155 744
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 115 985
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 372 733
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	402 834
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	27 304
		{ - Crédit bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 200
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	40 899
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	31 251
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Charges exceptionnelles sociales		9 360	
Cessions d'immobilisations		10	2 190
Provisions pour risques		27 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 648 060.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 041 653.15 Euros et dégageant un bénéfice de 402 834.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

CERTIFIÉ VÉRIFIÉ
A L'ORIGINAL

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	234 047		16 657
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	180 424		21 141
Installations générales agencements aménagements divers	228 150		30 875
Matériel de transport	165 142		145 788
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 056		7 405
TOTAL	613 772		205 209
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	9 150		17 500
TOTAL	9 320		17 500
TOTAL GENERAL	857 139		239 366



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			250 704	250 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			201 565	201 565
Installations générales agencements aménagements divers			259 026	259 026
Matériel de transport		12 450	298 480	298 480
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			47 461	47 461
TOTAL		12 450	806 531	806 531
Autres titres immobilisés		10	160	160
Prêts, autres immobilisations financières			26 650	26 650
TOTAL		10	26 810	26 810
TOTAL GENERAL		12 460	1 084 045	1 084 045

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	21 047	2 672		23 719
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	147 045	23 370		170 414
Installations générales agencements aménagements divers	119 403	31 236		150 639
Matériel de transport	85 149	47 575	12 450	120 273
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 760	3 959		38 719
TOTAL	386 356	106 139	12 450	480 045
TOTAL GENERAL	407 403	108 811	12 450	503 765

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 672				
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 370				
Instal.générales agenc.aménag.divers	31 236				
Matériel de transport	47 575				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 959				
TOTAL	106 139				
TOTAL GENERAL	108 811				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

État des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		27 000			27 000
TOTAL		27 000			27 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	53 411	39 456	1 345		91 522
Autres provisions pour dépréciation	9 943		9 943		
TOTAL	63 353	39 456	11 288		91 522
TOTAL GENERAL	63 353	66 456	11 288		118 522
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		39 456	1 345		
financières			9 943		
exceptionnelles		27 000			

État des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 650		26 650
Clients douteux ou litigieux	109 799	0	109 799
Autres créances clients	1 203 241	1 203 241	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	382	382	
Taxe sur la valeur ajoutée	79 501	79 501	
Débiteurs divers	36 943	36 943	
Charges constatées d'avance	6 375	6 375	
TOTAL	1 462 892	1 326 443	136 449

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	964	964		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	132 945	50 112	82 833	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 109 233	1 109 233		
Personnel et comptes rattachés	294 982	294 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 935	171 935		
Impôts sur les bénéfices	30 571	30 571		
Taxe sur la valeur ajoutée	29 920	29 920		
Autres impôts taxes et assimilés	24 367	24 367		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 105	25 105		
Groupe et associés	3 158	3 158		
Autres dettes	28 441	28 441		
Produits constatés d'avance	287 108	287 108		
TOTAL	2 138 730	2 055 897	82 833	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 547			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
FONDS DE COMMERCE REPRO	85 000			85 000	
FONDS DE COMMERCE AB TELECO	128 000			128 000	
FONDS DE COMEMRCE QUENTIN	8 324			8 324	
Total	221 324			221 324	

Ces fonds s'intègrent de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs une analyse de la juste valeur a été mise ouvre en retenant la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de repro en location	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	117 297
Autres créances	15 314
Disponibilités	354
Total	132 965

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	964
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 282
Dettes fiscales et sociales	217 350
Autres dettes	14 452
Total	441 049

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 375
Total	6 375
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	287 108
Total	287 108

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150 000
Total	150 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit mutuel
 Montant initial de cette garantie : 125 000
 Montant restant dû en capital : 112 363
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/12/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement d'un compte à terme à hauteur de 125k
 : dans la limite du capital restant dû.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des cautions données

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

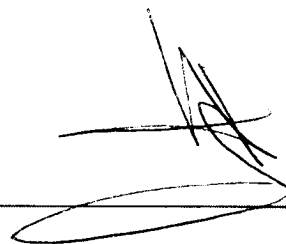
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	50 652
Engagement total		50 652

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 - 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- hypothèse de revalorisation des salaires de 2%
- taux d'actualisation 0,77 %



2 IT SOLUTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 19 Rue de l'Innovation
42 000 SAINT ETIENNE
538 313 867 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE DU 4 JUIN 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **402 834,45 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **402 834,45 euros**

Affectation :

A titre de dividendes à l'associée unique **300 000,00 euros**
Soit 60 euros par titre

Le solde en totalité **102 834,45 euros**
Au Compte « Autres Réserves »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 **non éligibles** à la réfaction de 40 % visée à l'article L.243 bis du CGI s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le montant de la distribution revenant aux personnes physiques est de 0.00 €.

Le montant de la distribution revenant aux personnes morales est de 300 000.00 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 4 juin 2020.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2018 :


300 000 euros, soit 60 euros par titre.

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 300 000 euros

Exercice clos le 31/12/2017 :

300 000 euros, soit 60 euros par titre.

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 300 000 euros



Exercice clos le 31/12/2016 :


300 000 euros, soit 60 euros par titre.

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 300 000 euros

Certifié conforme

L'associée unique Présidente

2RI INNOVATION SARL
Gérance : Nicolas MONDON

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, located in the bottom right corner of the page.

SAGEC BALDO



SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

2IT SOLUTIONS

RAPPORT AU 31.12.2019

Siège social : 19 rue de l'innovation – 42000 SAINT-ETIENNE

N°SIRET : 538 313 867 000 37

19 Avenue Jean Delandé – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

2IT SOLUTIONS

19 rue de l'innovation

42000 SAINT-ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31.12.2019

Monsieur l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2019 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la SAS. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

19 Avenue Jean Delandé – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

A l'associé unique de la société 2IT SOLUTIONS

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2IT SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président à l'assemblée générale ordinaire annuelle et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A SAINT-GALMIER, le 10 juillet 2020

*SAGEC BALDO
Thierry ROLLES
Commissaire aux comptes*

